



Revue de presse : journée de lutte contre le harcèlement

publié le 08/11/2019

Descriptif :

Publié dans la presse à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire

Sommaire :

- Revue de presse

● Revue de presse

○ Journée nationale contre le harcèlement scolaire

France bleu Poitou revient dans ses journaux de 7h et de 8h, sur la journée de lutte contre le harcèlement scolaire. Un élève sur dix est victime de harcèlement, deux élèves victimes de harcèlement sont interviewés. Le premier, Nicolas, dont le harcèlement a commencé en 6ème, raconte qu'il s'est fait frapper, humilier par "les plus grands", il finira par en parler à l'âge de 17 ans, à ses parents, pratique qu'il conseille vivement. Une psychologue spécialiste du harcèlement scolaire, raconte également le calvaire d'un autre élève, victime par trois proches d'agression physique répétitive et verbale. Suivi d'un autre exemple d'agression verbale sur le physique envers un élève :

"t'es tellement gros que tu n'es même pas capable de traverser la porte de la classe".

Dans le dernier cas ce sont des élèves de 3ème, témoins de harcèlement, qui ont alerté la direction du collège. La deuxième élève interviewée s'appelle Louise, collégienne à l'époque des faits et désormais étudiante en BTS à Poitiers âgé de 18 ans, elle raconte son calvaire. Entre insultes, agression physique et menaces, l'étudiante confie son mal-être durant cette période.

Le journal rappelle les premiers acteurs ouverts au dialogue, comme les CPE, Julien Dupont conseiller principal d'éducation dans un collège du sud Vienne qui explique que le harcèlement se fait principalement sur les réseaux sociaux. France bleu Poitou, rappelle le **numéro d'alerte gratuit : 3020**.

<https://www.francebleu.fr/emissions/nos-journaux/poitou>

(Journal de 7h - début du sujet à 0'57)

(Journal de 8h - début du sujet à 2'29)

La présidente de la fédération des conseils de parents d'élèves, Bernadette Sandrier, était l'invité de 8h10 de France Bleu Poitou ce matin, accompagné de son fils, lui-même victime de harcèlement scolaire. Ils viennent tous deux, témoigner de leurs expériences. Le jeune enfant explique que son harcèlement s'est déroulé en classe de CE1. Mme Sandrier raconte la "remontée de deux ans" de son fils suite à ces événements, elle a ensuite contacté l'équipe pédagogique de l'école. Afin de mettre à terme au calvaire, son fils a finalement changé d'établissement. En tant que présidente de la FCPE, Mme Sandrier définit le harcèlement comme la récurrence de l'atteinte de la victime et explique que son cas n'est pas isolé. Depuis plusieurs années des "élèves ambassadeurs" sont chargés de s'interposer entre agresseurs et victimes. Madame Sandrier, termine son intervention en rappelant les responsabilités des adultes dans ces situations où "il y a bien un problème de surveillance des adultes vis-à-vis des enfants".

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-8h10-de-bleu-poitou/poitou>

Sud Ouest consacre un article au harcèlement scolaire en traitant le sujet par l'intermédiaire d'une interview avec **Emmanuelle Piquet**, psychotérapeute spécialisée dans les souffrances scolaires. Entre conseil et précaution, tous les points son aborder pour sensibiliser enseignants et parents au phénomène.



La nouvelle république 86 consacre un article au témoignage d' Hugo Martinez, 20 ans qui explique : "on m'a volé mon enfance". Son harcèlement a commencé très jeune, à 6 ans, en CP. Comme il savait déjà lire et louchait d'un œil, on le surnomme "le bigleux". Au collège s'est ajoutée une dimension "physique" : coups, bousculades, bagarres. À partir de la quatrième, il y a eu le cyberharcèlement. Il raconte : "lors d'un voyage scolaire en Espagne, je ronflais en dormant dans le car et on m'a filmé sans que je le sache. La vidéo a été diffusée sur les réseaux sociaux, la catastrophe". Hugo finira par déménager et être déscolarisé. Une autre victime témoigne, Lorenz, 13 ans, son harcèlement a débuté en classe de 5ème, il y a deux ans. Tous les jours, durant un an il a subi des insultes de toute la classe, "sans aucune raison apparente". Lorenz reste touché par le sort de ses harceleurs qui n'ont jamais eu de sanctions : "Moi j'ai tout pris en pleine figure, et eux, ils ont la belle vie, comme s'il ne s'était rien passé, c'est injuste et ça rend en colère". Lorenz se rend dorénavant à l'hôpital trois fois par semaine pour rencontrer des psychologues qui le suivent de près.

○ Presse universitaire de Nouvelle-Aquitaine (PUNA)

La nouvelle république 86 consacre un article à la création d'un nouveau label intitulé "Presses universitaires de Nouvelle -Aquitaine" (PUNA) par l'éditeur régional La Geste basé à La Crèche. De cette création, trois ouvrages vont bientôt paraître. L'objectif de l'éditeur est de moderniser aux yeux du grand public, l'image des travaux élaborés par les chercheurs en sciences humaines et sociales issus d'autres universités (Bordeaux, Limoges et Pau). Romain Naudin, directeur éditorial explique " nous souhaitons renouveler nos éditions scientifiques et érudites". Le label est représenté par Michael Augeron, directeur du label PUNA, enseignant-chercheur à l'université de La Rochelle et membre du Centre de recherches en histoire internationale et atlantique des universités de la Rochelle et de Nantes. M. Augeron souhaite accompagner la stratégie territoriale de La Geste en Nouvelle-Aquitaine par le biais d'une ouverture à la francophonie, "publier des ouvrages du monde de la recherche avec des thématiques liées aux territoires de l'ouest français n'interdit pas d'ouvrir aux espaces de la francophonie"

Disponible sur Padlet RP Padlet : <https://padlet.com/AcPoitiers/wazsvuyhes3c>

○ Innovation

Le 7 consacre un article sur l'expansion de la réalité virtuelle dans le domaine de la formation. Consistant à simuler et répéter des situations réelles sans prendre de risque, Mattéo, lycéen en bac professionnel "procédés de la chimie et de l'eau", manipule dans une salle dédiée au lycée Saint-Jacques-de-Compostelle, deux acides dangereux au travers d'un casque à réalité virtuelle. Ainsi pas de gaspillage et de pollution inutile, cette solution se nomme "le jumeau numérique". Les élèves par groupes de 3 ou 4 manipulent ainsi, des produits chimiques en projection virtuelle simulant une réelle situation de travail et "portent tout de même des chaussures de sécurité et une blouse pour les habituer" précise Erwan Guélou, enseignant en génie des procédés. Une Start-up Angoumoise (Iteca) est à l'origine de cette innovation. Le numérique tend à s'étendre dans le domaine de la formation, les étudiants des 27 instituts de formation en soins Infirmiers (Ifsi) de Nouvelle-Aquitaine peuvent, par exemple, s'imiter dans la peau d'un infirmier et s'entretenir avec un patient virtuel

Disponible sur Padlet RP Padlet : <https://padlet.com/AcPoitiers/wazsvuyhes3c>

○ Enseignement supérieur

La nouvelle république 86 consacre un article au colloque national "Écocampus 4" se tenant à l'université de Poitiers. Pendant 3 jours, grandes écoles et universités débattent du développement durable, environnemental et social. Lionel Vinour, directeur du pôle vie de campus et patrimoine de l'université de Poitiers explique les différents objectifs de l'université : "réussir dans les dix ans la transition des mobilités douces, aller vers une société zéro déchet, assurer la promotion de la biodiversité, avec des enjeux de paysage (trame verte et bleue). Il prévoit aussi tout ce qui concerne l'énergie et les bâtiments durables". Entre 2009 et 2016, l'université annonce avoir divisé par quatre ses émissions des gaz à effet de serre. Concernant le chauffage, l'université vise 100 % de chauffage biomasse vers 2030. L'université multiplie les actions en faveur de la transition écologique : actions pour la biodiversité, parkings de covoiturage, ré-infiltration des eaux dans les sols plutôt que d'être évacuées par les réseaux d'eaux usées et dernièrement, travaux de rénovation programmés pour 2025.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.